

Réussir le compostage à la ferme

Transformer des déchets organiques en ressource pour les sols

OBJECTIFS DE FORMATION

Mettre en place un compostage adapté aux réalités techniques et économiques d'une ferme

CONTENU

- Enjeux agronomiques et économiques
- Comprendre le processus de compostage
- Les gestes essentiels du compostage et comment s'assurer du bon déroulement des processus de dégradation de la matière
- Matières compostables sur la ferme
- Réglementation
- Méthodologie d'implantation d'une plateforme de compostage sur la ferme
- Comprendre le processus de compostage
- Visites techniques et retours d'expérience

METHODES PEDAGOGIQUES & MOYENS MATERIELS

Exposés et diapo, Échanges entre stagiaire, document, paperboard, visite de site

METHODES D'ÉVALUATIONS

En début : analyse des besoins et du niveau de pratique par un tour de table, évaluation des acquis
 En fin : évaluation de la satisfaction (questionnaire), évaluation des acquis

Infos pratiques

Lieu : Proche de Nice

Date : Lundi 11 janvier 2027

Durée : 7 heures

Horaires : 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenant(s) : Claire Serrano,
 Responsable Fondatrice de Terre en compost

Responsable de formation : Manon Cozzolino,
 animatrice en productions végétales ,
 agribio06.maraichage@bio-provence.org,
 06.66.54.07.96

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

Prise en charge à 100 % par les fonds VIVEA
 190 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
 160 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : A la fin : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?
 Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription :** Date à venir
- **Inscription** via le formulaire **ICI**
- Conditions Générales des Services (CGS) à lire **ICI**
- **Nombre de stagiaires :** maximum de 12
- **Délais d'annulation :** le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (détail dans les CGS). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.

Indicateurs spécifiques sur les formations en productions végétales en 2023 :

Nombre de participants total : 85 (7 formations)
 Taux de satisfaction : 94 %